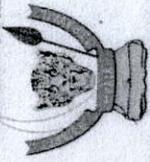


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

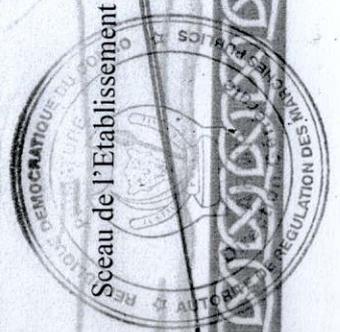
## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°018/2025

A LA SOCIETE ASTORIA

Après avoir reçu le contrat du marché n°054/GG 004/CGPMP-MSP/GOUV/2023, conclu avec le Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent quatre-vingt mille quatre cent septante deux, quatre-vingt-sept centimes (USD 280 472,87) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille neuf cent soixante-trois, trente un centimes (USD 1 963,31), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 06/02/2025.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général